

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 JUIN 2021**Sont présents :

Alain ABSCHIEDT, Françoise CLAUDE, Chantal DILLET, Jean-Luc DUVAL,
Yoann GOLLER, Nicole FERRY, Jean FELTER, Sébastien BARTH,
Dominique BREGNARD, Joël MAIRE

Est absent : Frédéric LATRAYE

Est nommé secrétaire : Dominique BREGNARD

- ORDRE DU JOUR**Assainissement collectif – convention de mandat avec la communauté de communes**

Le conseil accepte de signer une convention avec la communauté de communes afin que celle-ci gère les opérations d'étude et de définition des ouvrages d'assainissement.

Contrat + tarif de location salle communale

Le conseil décide de modifier les tarifs pour la location de la salle communale suite à la restauration de la cuisine.

Pour les habitants, la grande salle avec la vaisselle restera à 120 €.

Pour les extérieurs, la grande salle sera louée à 150 €.

Délégation de la compétence optionnelle (infrastructures de recharge pour véhicules électriques au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

Le conseil municipal s'abstient pour le transfert la compétence optionnelle « infrastructures de recharge pour véhicules électriques », au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.

Réfection de routes forestières appartenant à la commune

Le conseil accepte le devis de l'entreprise TERRAVHM d'un montant HT de 2970,00 € pour la réfection des routes forestières.

Expérimentation CFU

Monsieur le maire informe les membres du conseil que la commune s'est portée volontaire pour expérimenter le compte financier unique (CFU) qui sera obligatoire à partir de 2023. Le conseil après avoir entendu ces explications valide cette expérimentation du CFU et autorise le maire à signer une convention avec la préfecture et la DGFIP.

Nomination du coordonnateur communal du recensement de la population 2022

Suite à l'annulation du recensement en 2021 compte tenu de la crise sanitaire, celui-ci se déroulera du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Le conseil autorise le maire à nommer Géraldine RENAULD, coordonnateur communal, responsable de la préparation et de la réalisation de la collecte du recensement dans le cadre de ses fonctions.

Elections départementales et régionales

Afin de respecter au mieux les gestes barrières, cette année exceptionnellement, la tenue du bureau de vote pour les élections départementales et régionales se déroulera à la salle communale les dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h00 à 18h00.